



## Bulletin municipal d'information

### Chers Albonnaises et Albonnais,



Nous sommes en juillet déjà ! L'année scolaire est terminée et nos chers petits vont se reposer en profitant de vacances méritées. C'est le moment pour nous les adultes d'évoquer nos souvenirs d'école, de relire peut-être ce cahier dont nous fûmes si fiers, de nous souvenir de nos premiers enseignants, de ce monsieur l'instituteur, de cette madame l'institutrice. Sévères ou tendres, tolérants, capables de répondre à toutes nos questions d'enfants ils ont marqué notre enfance et nous gardons d'eux un souvenir attendri et respectueux. Ces instits, ces hussards noirs de la république le ministère

les a reconnus pour ce qu'ils sont : nos premiers profs, sans doute les plus importants. Ils sont maintenant « professeurs des écoles » mais ils sont restés ce qu'ils ont toujours été : des pédagogues passionnés, compétents et dévoués. Les enfants d'Albon profitent de cette chance que leur offre la République.

Que se soit à Saint-Martin ou à Louise Michel sous la bienveillante férule de mesdames Gamin et Vilcot-Tabarin les équipes pédagogiques, les assistantes de maternelle, les intervenants des TAP, de la garderie, de l'étude surveillée, les agents qui assurent l'entretien et le service de la cantine, sans oublier l'équipe technique qui répond toujours présente que ce soit pour chasser les guêpes ou pour réparer un lavabo défaillant, tous font le maximum pour créer des conditions d'enseignement de haut niveau permettant ainsi aux jeunes Albonnais d'arriver au collège nantis d'un bagage reconnu.

Dans cette période d'incertitudes ministérielles où les décrets gérants les rythmes scolaires ne sont toujours pas sortis à l'heure où je vous adresse ces quelques lignes il est réconfortant de savoir que la rentrée sera, comme d'habitude à Albon, dédiée totalement à la formation de l'enfant.

Le nouveau pont sur le Bancel devrait être terminé dans les délais prévus permettant ainsi un retour des transports scolaires habituels pour la rentrée. Cette période de construction de l'ouvrage a occasionné gênes et complications nécessitées par la priorité donnée à la sécurité des écoliers. Les parents d'élèves, les enseignants, l'équipe scolaire, se sont organisés, ont donné de leur personne et de leur temps. Qu'ils soient ici remerciés pour cette réussite qui démontre que l'entraide et l'écoute peuvent triompher des obstacles et même créer de nouveaux liens. Je pense que le pedibus restera un souvenir d'enfance inoubliable tant les enfants auront pu rire en descendant la rue du Bancel réservée aux piétons !

J.P. Payraud

Edito 1

Vie de la commune 2

Vie scolaire 3

Vie albonnaise 4 à 7

Histoire 8

Infos pratiques 9-10



### CROIX ROUGE "Aidez-nous à sauver des vies"

Campagne de sensibilisation auprès du grand public à Albon du 24 juillet au 19 août, à raison de trois jours maximum sur cette période.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix Rouge Française. Elle sera identifiable grâce à un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Elle pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet : de 10h à 20h du lundi au vendredi et de 10h à 18h le samedi.



ommaire

## Cimetière

Afin de stopper le phénomène d'érosion des terres dans le vieux cimetière de Saint Romain, et après étude de plusieurs solutions, la mairie a décidé d'enherber les allées et de stabiliser les concessions libres par des blocs autobloquants. Il faut laisser le temps à l'herbe de pousser mais les résultats devraient être visibles dès cet automne.

## Travaux du pont

Les travaux du pont se poursuivent. Après le battage des palplanches, les prochaines étapes verront la mise en place du parement des palplanches, puis les poutres de couronnement, les chevêtres, le tablier et enfin l'étanchéité et les travaux de finition.



Aucun retard n'est, pour l'instant, à déplorer. La réception de l'ouvrage reste donc prévue le 20 août.

## Lotissement du Moulin

Les travaux du lotissement du moulin (à côté de l'école) vont enfin débuter fin juin. En effet, le périmètre du lotissement se trouvant sur une zone de vigilance archéologique, les travaux ont été retardés pour cause de fouilles archéologiques préventives. La DRAC ayant donné son feu vert, les travaux vont pouvoir débuter.



# ie de la commune

## Le budget 2017

Le 3 avril 2017 Le Conseil municipal a voté le compte administratif 2016 et le budget primitif 2017. Le compte administratif 2016 se termine avec un résultat de clôture de 363881 € (303893 € en 2015). Le BP 2017 s'équilibre à un montant de 1 483 056 € pour sa section de fonctionnement. La section d'investissement s'élève à 1 437 105 €.

### Le fonctionnement :

Il comprend toutes les activités courantes de la commune lui permettant d'assurer les services auprès de la population (accueil, services techniques, écoles, etc). Les charges de personnels représentent ainsi plus de 50 % des dépenses de fonctionnement. Les autres charges de fonctionnement se composent notamment de charges générales (eau, électricité, chauffage, carburant, entretien, assurances, etc) et des charges financières (intérêts de la dette).

Les recettes de fonctionnement proviennent pour 78 % des impôts et taxes perçus par la commune). Les dotations de l'Etat participent à 15 % de ces recettes. A noter que le BP 2017 a été bâti avec une DGF (dotation globale de fonctionnement) de 95 000 €. Cette dotation est en baisse constante. Pour mémoire elle s'élevait à 155 000 € en 2014.

### L'investissement :

Malgré un contexte budgétaire contraint par la baisse des financements publics, les élus communaux s'attachent réaliser les investissements permettant de conserver ou améliorer le cadre de vie des Albonnais. Ceci en faisant attention à maintenir des équilibres financiers satisfaisants !

Le BP 2017 prévoit un montant d'investissement relativement conséquent. Le plus important cette année est le remplacement du pont du Bancel qui s'élève à près de 530 000 €.

D'autres investissements peuvent être cités : l'acquisition de matériels pour les services techniques et les écoles, de la voirie, des travaux dans le cimetière de St Romain, la réfection de toitures de bâtiments communaux, des horloges pour réguler l'éclairage public, les travaux connexes du lotissement ADIS, etc.

### Les taux stables des principales taxes communales :

Taux d'imposition des 3 taxes communales :

Taxe d'habitation :	8.63%
Taxe sur le foncier bâti :	10.57%
Taxe sur le foncier non bâti :	50.16%

Le conseil municipal a choisi de maintenir identiques pour cette année encore les taux d'imposition de ces taxes qui représentent la plus grande part du budget de fonctionnement.

En résumé, un budget qui allie une dynamique d'investissements avec une fiscalité maîtrisée. La fin du remboursement de l'emprunt lié à la construction de l'Espace Pierre Mendès France qui interviendra au 4ème trimestre 2017 permet à la commune de réduire sensiblement sa charge financière et de réaliser l'emprunt complémentaire permettant de boucler le plan d'investissements pour lequel les partenaires habituels nous apportent une aide appréciable (Etat, Département, CC Porte de Drom'Ardèche, Sénateur Bouchet).

Cependant, la maîtrise du fonctionnement est indispensable pour assurer la pérennité des bons équilibres financiers d'Albon. C'est la raison pour laquelle, la commune veille aux économies possibles sur les dépenses de fonctionnement. La recherche de mutualisations intercommunales (balayeuse par exemple), d'économies d'énergie (coupures de l'éclairage public à certains horaires) en sont des exemples.

# Vie scolaire

## Ecole

Comme souvent, les travaux génèrent de la gêne dans nos habitudes et par moment ils impactent fortement la circulation. Les travaux entrepris sur le pont du Bancel n'échappent pas à la règle. Pour des raisons de sécurité liée à la circulation d'engins les deux routes menant à l'école ont été fermées par arrêté municipal. Toujours pour des raisons de sécurité et pour éviter de revoir les horaires des écoles, le conseil municipal a fait le choix de suspendre le transport scolaire du 17 avril au 7 juillet. Conscient des difficultés que cela allait occasionner pour les familles, les parents d'élèves ont proposé des solutions alternatives comme la mise en place d'un pédibus ou ont fait appel à la solidarité notamment en proposant du covoiturage. Ces solutions ont été adoptées par les parents qui en ont besoin et en particulier le pédibus. Entre 15 et 20 enfants le fréquentent chaque jour. L'accompagnement est assuré par deux adultes pour

## Commission scolaire élargie

Une commission scolaire élargie vient d'être créée. Cette commission comprend les membres de la commission scolaire, les deux directrices d'école, un représentant des parents d'élèves, un représentant du sous des écoles, une personne habitant depuis toujours à Saint Martin des Rosiers.

Le but de cette commission c'est de travailler sur le devenir des écoles (Saint Martin et Saint Romain) en prenant en compte :

- Les coûts de maintenance
- Les coûts de nouvelles constructions
- L'évolution du nombre d'enfants scolarisés à Albon
- L'historique des écoles et l'importance des écoles dans la vie villageoise.

Cette étude sera obligatoire et sans idée préconçue. Les propositions issues des travaux seront présentées en réunion publique. Par la suite, vers le printemps 2018 la population sera consultée pour prendre les décisions nécessaires.



rejoindre l'école Louise Michel où une ATSEM prend en charge les enfants. Cette nouvelle façon d'accompagner les enfants semble convenir aux petits albonnais qui découvrent une autre façon de se déplacer en toute sécurité.

Dans la rue du Bancel, on peut voir des petits groupes d'enfants fiers de cheminer seuls jusqu'à l'école ou des parents qui prennent le temps de discuter à l'aller comme au retour le temps du trajet à pied. La solidarité, l'entraide, ont permis de surmonter l'absence du car et l'impossibilité de se rendre en voiture jusqu'à l'école. Cet écueil a largement été surmonté par la compréhension d'une grande majorité de parents qui ont su s'adapter à ce changement temporaire. De son côté la municipalité a mis en place une garderie gratuite à l'école de Saint Martin. A la rentrée de septembre prochain le car sera remis en service et l'accès aux véhicules autorisés puisque le pont devrait être ouvert à la circulation après le 20 août.



## Inauguration de La Fabrique

Lundi 20 mars 2017, inauguration de La Fabrique, en présence de nombreux élus, entrepreneurs, acteurs du territoire.

Cette nouvelle pépinière d'entreprises située dans les anciens locaux de la Communauté de Commune Rhône Valloire au Creux de la Thine, se trouve sur la commune d'Albon, proche du futur échangeur autoroutier et du Parc Activités Nord Drôme Ardèche PANDA.

Cette nouvelle pépinière destinée aux futurs entrepreneurs, leur propose une douzaine de bureaux équipés avec accès à la fibre optique, un espace Coworking, salle de réunions équipée de vidéoprojecteur pouvant accueillir une cinquantaine de personnes, une salle de détente, une cuisine, différents services tel que reprographie, imprimante 3D, un accompagnement et un suivi pour chaque entreprise.

C'est aussi une belle vitrine du savoir faire local puisque le carrelage vient de Novoceram, le mobilier des entreprises Lafuma, Rodet, l'Atelier des Collines, la vaisselle des entreprises Revol et Jars, les lampes décoratives en carton de l'entreprise Serkol. Cet espace accueille aussi le nouveau club d'entreprise de Porte Drôme Ardèche, Amplitude.

La Fabrique



# ie albonnaise

## Ils ont pris leur destin en main : Eurl du Creux



Marielle et Eric Veyret

Jeune couple d'agriculteurs, Marielle et Eric Veyret passionnés, avec des parcours similaires. Tous deux sont titulaires d'un BEP et BTA arboriculture, Marielle d'un BTS gestion des entreprises agricoles et Eric d'un BTS protection des végétaux.

En 1991 Marielle crée un GAEC avec son papa tandis qu'Eric intègre la coopérative Dauphinoise. En 1997, Eric rejoint le duo père/fille et à eux trois ils créent l'EURL du Creux.

Ils resteront à trois jusqu'à la retraite du papa de Marielle. Leur travail, c'est de produire des fruits, des légumes et aussi des céréales. Ils ont opté pour une agriculture raisonnée, c'est-à-dire entre le bio et le conventionnel. Par exemple contre les pucerons ils utilisent des insectes prédateurs (qui n'a pas entendu parler de la fameuse coccinelle) leur plantant des haies de fleurs pour les nourrir lorsqu'il n'y a plus de pucerons. Le gros de leur production est constitué de légumes et fruits de saison : fraises, cerises, pommes, raisins de table, tomates, haricots, pommes de

terre, courgettes... qu'ils vendent sur les marchés cinq fois par semaine en pleine saison et deux fois en période hivernale. Marchés situés assez loin de leur site de production puisque au minimum ils comptent une heure trente de route pour se rendre sur le plus proche. Entre préparation des véhicules, cueillette, vente, les nuits sont courtes.

Ils ouvrent aussi un petit magasin, sur l'exploitation les mardis et vendredis de 16h à 19h l'été et uniquement les vendredis l'hiver.

Ces deux passionnés créent aussi de l'emploi, avec l'embauche de personnes pour le ramassage des produits, pour apporter de l'aide sur les marchés. On parle d'agriculture raisonnée, mais nous consommateurs il serait bienvenu de consommer raisonné en allant chez le «petit producteur local».

Cherchez bien il y en a plusieurs sur notre commune. Albon, une commune du 21<sup>ème</sup> siècle fidèle à sa tradition agricole et rurale.

## C'est arrivé sur notre commune !



Une habitante de notre commune est restée presque un an sans téléphone. Comment est-ce

possible de nos jours ? C'est simple ! Pas du tout ! Qui fait quoi ? Entre le propriétaire de la ligne, le prestataire de services, divers sous-traitants... Un véritable casse-tête. Il a fallu dépenser beaucoup d'énergie de la part de la municipalité, du sénateur Bouchet, des défenseurs des droits... présenter vingt fois le problème. Pendant tout ce temps, la pauvre dame ne savait plus où donner de la tête et commençait à désespérer. Enfin le miracle s'est produit et au bout d'un an la sonnerie tant espérée a retenti ! Ouf !

## Nouveau : Ostéopathe et naturopathe à Albon

Depuis le mois de mai 2017, la commune d'Albon s'enrichit de deux nouveaux praticiens de santé.

M. et Mme BULLE, respectivement Ostéopathe et Naturopathe, déjà praticiens au Péage de Roussillon ouvrent une antenne dans la commune d'Albon, dans les anciens locaux de l'U.P.

Eric BULLE, ostéopathe formé au CIDO, et enseignant, également titulaire d'un Master en ergonomie du Sport et performance motrice, et d'une licence «entraînement sportif», accueille en consultation tous les publics, des nourrissons aux seniors, répond aux exigences spécifiques des sportifs et des tâches professionnelles, et aborde les relations entre blocages émotionnels et blocages physiques.

Alexandra BULLE, Naturopathe, iridologue formée à l'A.E.M.N., vous propose

une prise en charge globale de votre bien-être, ainsi que des protocoles plus spécifiques : perte de poids, sevrage tabagique, gestion du stress (formée aux Fleurs de Bach), accompagnement naturopathique de l'endométriose,...

Le naturopathe ne cherche en aucun cas à se substituer au médecin; son rôle est celui d'un éducateur de santé, dont le travail est axé avant tout sur la prévention, au moyen d'outils simples et naturels à commencer par l'hygiène de vie (alimentation, équilibre émotionnel, activité physique adaptée...).

Sur rendez-vous uniquement :  
5 place du Magnolia (à côté de l'entrée du restaurant)

Téléphone Ostéopathe : 07 69 77 29 74  
Téléphone Naturopathe : 06 14 87 48 59

# Vie albonnaise

## Décharge sauvage

« Le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on n'a pas produit »

Jusqu'à un passé récent, il existait des «décharges brutes» (soit officielles : décharges municipales, décharges communales, soit privées) consistant à entasser sur un terrain délimité toutes ordures ménagères et assimilées aussi longtemps que ledit terrain pouvait en accueillir. Cette pratique n'est plus légalement possible car le traitement des rebuts doit être assuré conformément aux dispositions précitées c'est-à-dire dans des conditions propres à éviter lesdits effets (les nuisances) : la gestion des déchets comporte les opérations de récupération des éléments et matériaux réutilisables ou de l'énergie, ce que ne réalise évidemment pas une décharge sauvage.



Le maire doit intervenir pour supprimer ou faire supprimer une décharge sauvage située dans sa commune dès qu'il en a connaissance, tant au titre de sa police générale de salubrité publique, que de sa police spéciale des déchets. C'est donc lui qu'il convient de saisir, que l'on soit citoyen ou association, victime directe(voisin) ou non (promeneur) d'un dépôt illégal. Il n'a pas alors la faculté mais l'obligation d'intervenir.

## Commune propre



Petite réussite pour la matinée commune propre organisée par le conseil municipal des enfants. Eux aussi sont exaspérés par le manque de civisme des adultes concernant les déchets.

Ils ont décidé de programmer cette matinée durant laquelle une douzaine de sacs de déchets ont été récupérés. Direction la déchetterie. Félicitations à ces jeunes conseillers pour cette belle action citoyenne.

## Rivière propre

Pour la deuxième année consécutive l'opération rivière propre a été mise en place par la société de pêche sous l'effigie de la fédération.

Une dizaine de bénévoles adhérents ou non de la société de pêche ont répondu présent.

Ce n'est pas moins de 450 kg de déchets qui ont été retirés des berges du Bancel : Bidons plastiques, ferraille, pneu, etc... ont rempli les remorques.

Bravo et merci à nos amis pêcheurs.



## Bureau de vote

Cette année a été une année à élections. Quatre en tout, étalées entre avril et mai. Mais savez-vous que si vous le souhaitez vous pouvez tenir le bureau de vote ?



Les bureaux de vote sont institués par arrêté préfectoral et sont composés de plusieurs intervenants.

**Un président du bureau de vote**, qui peut être : le maire, l'un de ses adjoints, un conseiller municipal ou un électeur de la commune désigné par le maire.

**Au moins deux assesseurs.** Si leur nombre est inférieur à deux, les assesseurs manquants sont pris parmi les électeurs présents (ex : l'électeur le plus âgé s'il en manque un ou le plus jeune et plus âgé s'il en manque deux). Ils sont chargés notamment de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et de tamponner la carte électorale.

**Un secrétaire**, choisi lui aussi parmi les électeurs de la commune, qui a voix consultative lors des décisions prises par le bureau de vote et qui rédige le procès-verbal.

**De même un certain nombre de scrutateurs** procèdent au dépouillement des votes sous la surveillance des membres du bureau. Ils sont désignés par les candidats, les mandataires des listes en présence ou par les délégués, parmi les électeurs présents.

# Festivités

JUILLET à DÉCEMBRE

## JUILLET

- Vendredi 7 : Nuit de l'été  
Comité des fêtes
- Samedi 8 : Concours de pétanque Conscrits
- Samedi 15 : Concert à la Ronceraie Laveyron ESND
- Vendredi 21 : Nuit de l'été  
Comité des fêtes
- Samedi 25 : Bach en Drôme  
des Collines
- Jeudi 27 : Soirée d'été «plus  
d'un tour dans son sac»

## AOUT

- Samedi 26 : Ball trap ACCA  
Albon
- Dimanche 27 : Ball trap ACCA  
Albon

## SEPTEMBRE

- Vendredi 8 : Forum des  
associations
- Du 22 au 24 : Vogue Albon

## OCTOBRE

- Samedi 7 : Théâtre «Le petit  
soutier d'en face»
- Vendredi 27 : Marche nocturne  
Sou des écoles
- Conférence sur les ondes

## NOVEMBRE

- Samedi 4 : Concert Horizon  
musical
- Samedi 11 : Matinée boudin et  
cross au stade ESND
- Samedi 11 : Concours de belote  
à Andancette PAROISSE
- Samedi 18 : Couscous ADMR

## DÉCEMBRE

- Dimanche 3 : Loto Sou des  
écoles
- Dimanche 10 : Matinée Terrine  
ACCA
- Samedi 16 : Fête de Noël à St  
Martin VIVRE A ST MARTIN



# ie albonnaise

## Les activités de la rentrée

### Albon Yoga

A la salle des fêtes d'Albon.  
Reprise des cours mercredi 06 Septembre 2017  
1<sup>ère</sup> séance : 18h15 à 19h45  
2<sup>ème</sup> séance : 20h à 21h30  
Assurés par M. Guillaume BUFFIERE  
Venez nous rejoindre (2 cours d'essais gratuits)

### La Piste Sidoré

Salle des fêtes d'Albon.  
Cours le mercredi après-  
midi pour les enfants à  
partir de 3 ans.

### Tran's en Danses

Mercredi danse enfants dès 3 ans,  
country, jeudi soir zumba.  
Reprise mi septembre. Plus d'info  
sur notre page Facebook ou par  
mail [troupetranscendanse@live.fr](mailto:troupetranscendanse@live.fr)



## Bien d'autres activités vous seront proposées, foot, gym, handball, musique etc... à la rentrée.

Au moment de la parution de ce bulletin nombres d'associations sont en réflexion sur leur possibilité de cours (contact enseignant, encadrement...). Vous trouverez toutes les informations des diverses associations sur le site internet de la mairie.

## Le Comité des Fêtes

Comme chaque année le comité des fêtes vous propose **les nuits de l'été gratuites**. Elles auront lieu les 7 et 21 juillet sous le préau de l'ancienne école derrière la mairie.

**Le 4 août une soirée MICHEL SARDOU avec la compagnie Patrice PERICARD**, 15 artistes sur scène au stade de St Martin des Rosiers.(5 euros).

## L'Ardéchoise

En raison des travaux effectués sur le village et désirant laisser la place de l'église disponible, les bénévoles ont opté pour la place de l'église de Saint Martin des Rosiers pour l'accueil des cyclistes. Le thème des quatre saisons a été choisi pour la décoration. Les bénévoles ont également ouvert l'église pour permettre aux cyclistes d'admirer le magnifique vitrail. Ce qu'ils n'ont pas manqué de faire. Tous ceux qui se sont arrêtés à la guinguette tenue par le club l'Arc En Ciel d'épaone ont été ravis de cette nouvelle découverte.

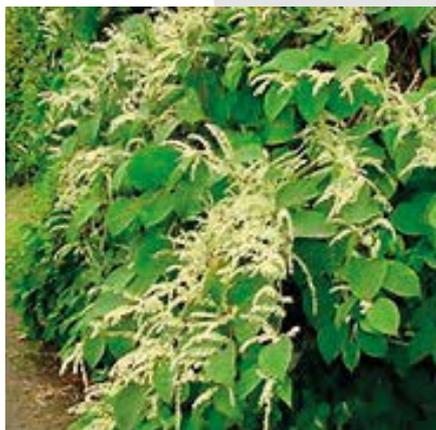


# Vie albonnaise

## La renouée du Japon, cette plante envahissante

La renouée du Japon, importée au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle comme plante ornementale, est une plante envahissante qui colonise les milieux où elle s'installe : les abords des canaux et des rivières où elle peut déstabiliser les berges. Les friches, les terrains vagues les zones de dépôts de terre, où la plante peut se multiplier et d'où elle peut être disséminée lors de transports de terre. Elle est impossible à éradiquer.

L'objectif est donc de limiter son expansion par des mesures préventives et de l'éliminer dans les zones où son implantation est réduite. C'est une plante qui est capable de réparer très rapidement ses tissus endommagés. S'attaquer à la partie aérienne de la plante n'empêche pas la survie de la partie vivace enterrée dans le sol (rhizomes). Cependant des coupes répétées et soignées permettent de réduire nettement la vitalité des massifs.



### MOUSTIQUE TIGRE

## FAISONS ÉQUIPE AVANT QU'IL PIQUE

### PRIVONS-LE D'EAU !

#### HABITAT COLLECTIF

**VIDEZ**  
VOS SOUCOUPEES DE POTS DE FLEURS, VASES ET SEAUX RÉGULIÈREMENT (AU MOINS 1 FOIS PAR SEMAINE)

**RAISONNEZ**  
L'ARROSAGE DE VOS JARDINIÈRES ET POTS DE FLEURS

**RANGÉZ**  
À L'ABRI DE LA PLUIE VOS MATÉRIELS DE JARDIN ET TOUT OBJET SUSCEPTIBLE DE RECUEILLIR DE L'EAU

**ASTUCE**  
Mettez du sable jusqu'au sommet des coupelles sous les pots de fleurs avant arrosage. Le sable humidifié abreuvera la plante et il n'y aura pas d'eau susceptible de faire éclore les œufs de moustiques.

### RÉSERVES D'EAU

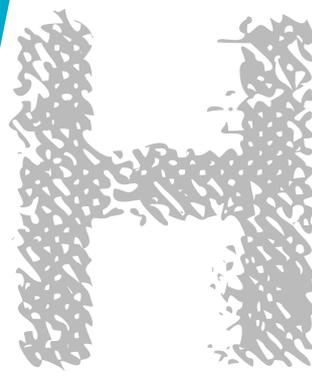
**COUVREZ**  
TOUS LES COLLECTEURS ET BACS POUR ARROSAGE DE TOILE MOUSTIQUEAIRE FINE, OU D'UN AUTRE TISSU, POUR EMPÊCHER LE MOUSTIQUE D'ATTEINDRE L'EAU

## Location des salles

Albonnais, Albonnaises.

Pour toutes réservations des salles, salle des fêtes, gymnase, salle Florence Arthaud etc. contactez Jérôme Sonnier au 04 75 03 16 35.





## histoire

### Et la lumière fut... à Saint-Romain

A Saint-Romain d'Albon, en cette fin janvier 1912, un bel aréopage de personnalités se retrouve réuni à l'hôtel Girard, autour du maire, Fernand Baboin, de son adjoint, Cyriaque Genthon, et des conseillers municipaux de la commune, afin de dignement fêter, fourchettes et verres en mains, l'arrivée, non tant de la « lumière » – Fernand Baboin, l'un des plus ardents propagandistes de l'instruction publique et de l'accès populaire à la culture sur le canton de Saint-Vallier, y déploie son énergie depuis près d'un demi-siècle -, que de son véhicule moderne, l'éclairage électrique, au village de Saint-Romain.

Le conseil municipal d'Albon, en effet, a conclu une convention avec l'ingénieur civil grenoblois Mertz, qui concède à celui-ci l'alimentation en énergie électrique de la commune, à la fois la distribution du courant électrique aux particuliers et la fourniture de l'éclairage public dans le village, pour la concrétisation de laquelle le maire et l'ingénieur Mertz signeront bientôt un traité de gré à gré. Cet événement constitue, indéniablement, une avancée « large et belle » dans « la voie du progrès », comme le souligne, en ce jour de fête, le président du Conseil général, Ernest Lajard, venu en voisin de sa commune d'Andancette, cependant que l'avocat Charles Rivière, ancien conseiller municipal de Lyon et enfant du pays, sous la présidence de qui la journée a été placée, saluera ce beau moment tout consacré à la célébration des « idées nouvelles et de progrès ».

Après ces belles paroles, les participants aux agapes ne manqueront pas de sacrifier aux rituelles chansons de fin de banquet, le secrétaire de mairie, Marcel Pérouse, se taillant, quant à lui, un beau succès en lisant une pièce en vers. Les réjouissances populaires se poursuivront, plus avant dans l'après-midi, avec un

concert de la Lyre d'Albon, et, en soirée, par un bal public « plein d'entrain », comme l'a noté le correspondant du Journal de Valence qui a rapporté ce précieux moment.

Ces festivités couronnaient – on l'aura noté – ce qui s'avérait seulement la première partie du programme de l'alimentation électrique de la commune d'Albon, à savoir la fourniture de l'électricité au seul village de Saint-Romain, première étape d'une illumination générale fort attendue. Le maire Baboin – d'autant plus qu'on était à quelques mois des élections municipales – s'est fait un devoir de le rappeler : au nom du principe voulant que tous « les habitants d'une commune sont solidaires devant l'impôt », on ne manquerait pas d'amener demain « l'électricité à Saint-Martin et dans tous les vieux hameaux » !

Promesse qui fut tenue, bien sûr, mais prit un certain temps pour se réaliser... Car si Fernand Baboin put, de justesse, être témoin du scintillement de l'ultime ampoule de 110 volts s'en étant allée éclairer le foyer le plus écarté de la localité, il le dut à sa remarquable longévité, qui lui fit quitter le monde des vivants à l'âge respectable de 88 ans, en 1936. Soit deux ans après que l'un de ses successeurs à la mairie, Henri Berthon, eut signé, le 27 août 1934, avec Pierre Durand, président du conseil d'administration de L'Énergie Industrielle – société qui avait repris les activités du fournisseur Mertz -, une convention par laquelle, aux termes du cahier des charges de la concession établi le 10 décembre 1920, l'entreprise recevait commande d'achever la distribution électrique sur la localité albonnaise, en assurant l'alimentation des « hameaux et écarts non encore desservis ».

Freddy Martin-Rosset



**Extinction  
de l'éclairage public.  
Dimanche au jeudi inclus  
de 23h à 5h  
Effectif sur Albon  
depuis le 27/06/2017**

# Infos pratiques

ALBON-BEAUSEMBLANT-LAVEYRON  
Mardi 13 juin 2017 à la salle des Fêtes de Beausemblant, l'ADMAR a tenu son assemblée générale. Mme GACHET Sylviane, présidente de l'association a remercié de leurs présences M. CESA Jean, maire de Beausemblant, M. COQUELLE Jean-Yves, maire de Laveyron, M. PAYRAUD Jean-Pierre, maire d'Albon, Mme MOUNIER Sylvie, représentante de la commune d'Andancette, des salariées et bénévoles. Après lecture du rapport d'activité, Mme DEMEUSY Stéphanie de la fédération ADMR de la Drôme a présenté le compte de résultat et les nouveaux statuts.

En 2016, l'activité est croissante et le nombre d'heures d'intervention est en évolution dans tous les services (personnes âgées, handicapées, familles, aide à tous). Quelques chiffres pour nos trois communes :

**Albon : 11 110 heures**  
**Beausemblant : 3 968h**  
**Laveyron : 3 056h**

ont été effectuées par nos aides à domicile, auxiliaires de vie et Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale.

Nous intervenons également sur Andancette, St Rambert d'Albon et St Vallier.

Ensuite, Mme QUARELLO Christine, représentante de l'UDAF est intervenue pour parler des différentes missions de cet organisme.

Au-delà des services proposés à la population, l'ADMAR participe à la vie locale par la journée annuelle des fleurs, le printemps de l'ADMAR, forum des associations et le couscous. **Notez déjà la date du couscous 2017 samedi 18 novembre à 12 heures.**

Pour tout renseignement  
tél 04 75 31 34 94  
mail [admr.albon@orange.fr](mailto:admr.albon@orange.fr)  
ADMAR  
9 place de St Romain  
26140 ALBON

## Vitesse excessive dans les traversées de villages

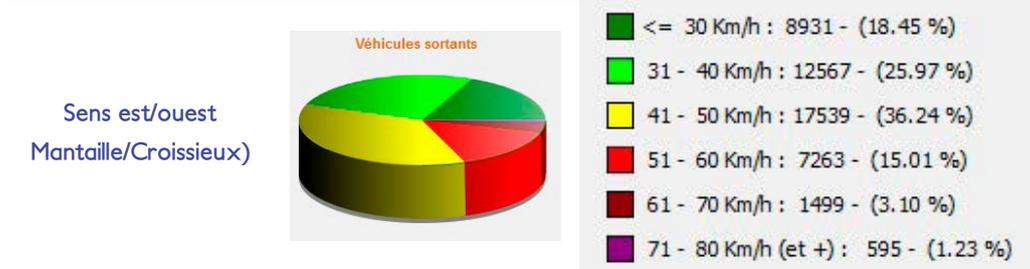
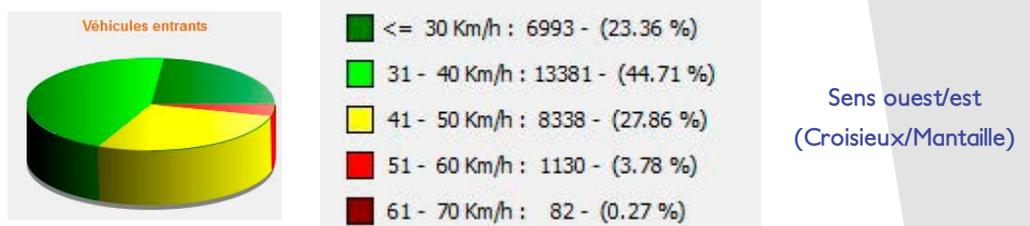
Un relevé de statistiques effectué du 21 avril 2017 au 19 juin 2017 par les radars pédagogiques installés sur les deux sites de la commune nous donne un résultat édifiant quant aux excès de vitesse enregistrés.

Ces résultats nous permettent d'observer des vitesses largement supérieures à 100 km/h dans la traversée de nos deux villages.

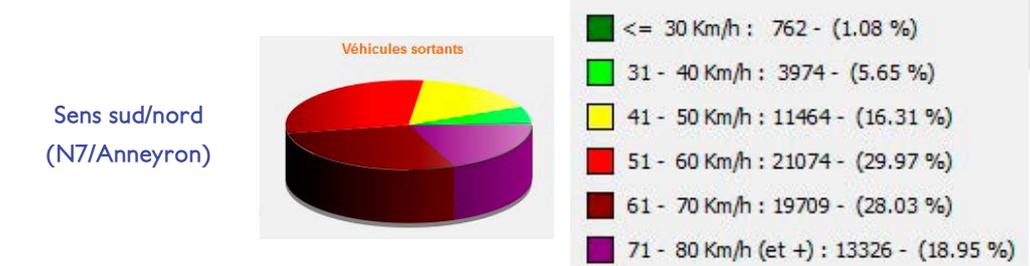
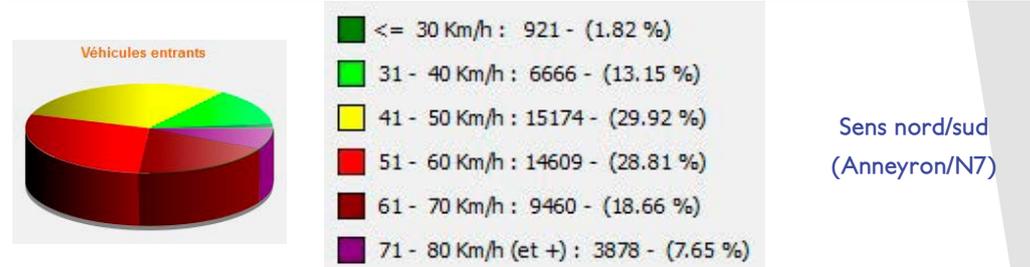
Des contrôles vont donc être effectués par la gendarmerie et des dispositifs ralentisseurs vont être installés.

Les graphiques ci-dessous vous informent de la densité de trafic ainsi que les vitesses relevées dans les deux sens de circulation !!!!

### Saint Martin des Rosiers Rue Franco Borga



### Saint Romain Rue du Dauphiné





# infos pratiques



A L B O N

D R Ô M E

Mairie :

☎ 04 75 03 12 71 - Fax 04 75 03 09 46

ouverture du lundi au  
vendredi de 8h30 à 13h30

E-mail : mairie-dalbon@wanadoo.fr



Le SIRCTOM (Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte des Ordures Ménagères) vient de mettre en ligne son site INTERNET

[www.sirctom.fr](http://www.sirctom.fr).

Beaucoup de questions concernant nos déchets y trouvent leurs réponses.

N'hésitez pas à visiter ce site.

Location de la **salle des fêtes** et activités au **gymnase** :  
Jérôme Sonnier ☎ 04 75 03 16 35 ou boîte aux lettres.

**Ecole Saint-Romain** : ☎ 04 75 31 03 98

**Ecole Saint-Martin** : ☎ 04 75 03 10 65

**Cabinet médical (consultation du Dr Champion)** :  
Mardi et jeudi matin sur rendez-vous de 9h à 12h à Albon.  
☎ 04 75 03 01 80.

Lundi, mercredi, vendredi et un samedi sur 3 sans rendez-vous le matin et les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 15h30 à 19h à Anneyron. ☎ 04 81 92 16 75.

**AMBROISIE attention! ALLERGIES**

Une plante à l'origine d'ennuis de santé

Des troubles allergiques multiples et graves pour les personnes sensibles...

pollen allergisant transporté par le vent

ça gratte  
RHINITE 90%  
je pleure  
CONJONCTIVITE 75%  
je tousse  
TRACHÉITE, ASTHME 50%  
ça démange  
URTICAIRE ET ECZÉMA 20%  
ça pique

... et des conséquences économiques :  
• baisse de forme • achat de médicaments  
• consultations médicales • arrêt de travail • hospitalisation

**VOUS DEVEZ AGIR POUR PRÉVENIR SON INSTALLATION ET LA DÉTRUIRE**

«...les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles), ... ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de prévenir la pousse des plants d'ambroisie, de nettoyer tous les espaces où pousse l'ambroisie... En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie.»

Arrêté préfectoral Isère N° 2000-1572 du 7 mars 2000



Bulletin municipal de la commune d'Albon  
juillet 2017  
Directeur de la publication : Jean-Pierre Payraud

Impression : IDC PRINT Andancette  
04 75 03 04 91

Dépôt aux archives départementales à parution.

## Site internet

Vous pouvez retrouver toutes les infos nécessaires à l'école, la cantine, la bibliothèque, l'administratif, les dates et les comptes-rendus du conseil municipal, les brèves d'actualités, les infos pratiques, sur notre site internet :

[www.mairie-albon.fr](http://www.mairie-albon.fr)